

# RAPPORT ANNUEL

# PRIX & QUALITE DU SERVICE PUBLIC

## Eau potable



**Touraine Vallée  
de l'Indre**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

## Exercice 2024

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2024 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.

# Sommaire

<b>1. Chiffres clé eau potable 2024</b>	<b>3</b>
<b>2. Caractérisation technique du service</b>	<b>4</b>
<b>2.1. Présentation du territoire desservi</b>	<b>4</b>
<b>2.2. Cadre contractuel</b>	<b>4</b>
<b>2.2.1. <i>Les contrats</i></b>	<b>4</b>
<b>2.2.2. <i>Les avenants</i></b>	<b>6</b>
<b>2.3. L'essentiel de l'année 2024</b>	<b>6</b>
<b>2.4. Nombre d'abonnés (VP.056) et population desservie (D.101)</b>	<b>7</b>
<b>2.5. Ressources en eau</b>	<b>8</b>
<b>2.5.1. <i>Prélèvements (VP.223)</i></b>	<b>8</b>
<b>2.5.2. <i>Production</i></b>	<b>10</b>
<b>2.5.3. <i>Importations (VP.060)</i></b>	<b>12</b>
<b>2.6. Les volumes mis en distribution et vendus</b>	<b>13</b>
<b>2.6.1. <i>Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice (VP.063)</i></b>	<b>13</b>
<b>2.6.2. <i>Exportations (VP.061)</i></b>	<b>15</b>
<b>2.6.3. <i>Autres volumes (VP.220 et VP.221)</i></b>	<b>16</b>
<b>2.6.4. <i>Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2024.</i></b>	<b>17</b>
<b>2.6.5. <i>Qualité de l'eau distribuée (P101.1 et P102.1)</i></b>	<b>18</b>
<b>2.6.6. <i>Chlorure de Vinyle Monomère (CVM)</i></b>	<b>20</b>
<b>2.7. Le patrimoine du service</b>	<b>21</b>
<b>2.7.1. <i>Les ouvrages</i></b>	<b>21</b>
<b>2.7.2. <i>Le réseau de distribution</i></b>	<b>21</b>
<b>2.7.3. <i>Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)</i></b>	<b>22</b>
<b>2.8. Les travaux d'entretien</b>	<b>23</b>
<b>2.8.1. <i>Le renouvellement des branchements plomb</i></b>	<b>23</b>
<b>2.8.2. <i>Les interventions pour fuites</i></b>	<b>23</b>
<b>2.8.3. <i>Le renouvellement des compteurs</i></b>	<b>25</b>
<b>2.9. Les travaux d'extension et de renouvellement</b>	<b>27</b>

<b>2.10. Les performances du réseau</b>	<b>28</b>
<b>2.10.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)</b>	28
<b>2.10.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)</b>	29
<b>2.10.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)</b>	30
<b>2.11. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)</b>	<b>31</b>
<b>2.12. Taux d'occurrence des interruptions de service non- programmées (P151.1)</b>	<b>31</b>
<b>2.13. Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0 et P152.1)</b>	<b>32</b>
<b>3. Données financières et gestion clientèle</b>	<b>33</b>
<b>3.1. Facture d'eau type (D102.0)</b>	33
<b>3.1.1. Artannes-Saché-Pont-de-Ruan-Thilouze</b>	33
<b>3.1.2. Azay-le-Rideau</b>	34
<b>3.1.3. Esvres-Truyes</b>	34
<b>3.1.4. Monts-Montbazon-Veigné</b>	35
<b>3.1.5. Sorigny-Saint-Branchs</b>	35
<b>3.1.6. Vallères-Lignières-La Chapelle aux Naux- Cheillé</b>	36
<b>3.1.7. Ste Catherine de Fierbois</b>	36
<b>3.1.8. Villeperdue</b>	37
<b>3.1.9. Villaines-les-Rochers</b>	37
<b>3.1.10. Synthèse du prix de l'eau potable</b>	38
<b>3.1.11. Synthèse du prix total de l'eau et de l'assainissement collectif</b>	40
<b>3.2. Recettes</b>	<b>42</b>
<b>3.3. Indicateurs financiers de la Collectivité</b>	<b>43</b>
<b>3.4. Réclamations écrites (P 155.1)</b>	<b>43</b>
<b>3.5. Montant des impayés (P 268) et Taux d'impayés (P 154.0)</b>	<b>44</b>
<b>4. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau</b>	<b>45</b>
<b>4.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité</b>	<b>45</b>
<b>4.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)</b>	<b>45</b>

# 1. Chiffres clés eau potable 2024



19  
communes



25 190  
abonnés



21  
sites de production



3 066 340 m<sup>3</sup>  
produits



2 415 347 m<sup>3</sup>  
vendus



885 km  
réseau



1,72 m<sup>3</sup>/j/km  
indice linéaire perte



82,76%  
rendement du réseau



100%  
conformité  
microbiologique



95,43%  
conformité physico-  
chimique



De 1,57 € à  
2,37 € TTC/m<sup>3</sup>



115/120  
indice de connaissance

## 2. Caractérisation technique du service

### 2.1. Présentation du territoire desservi

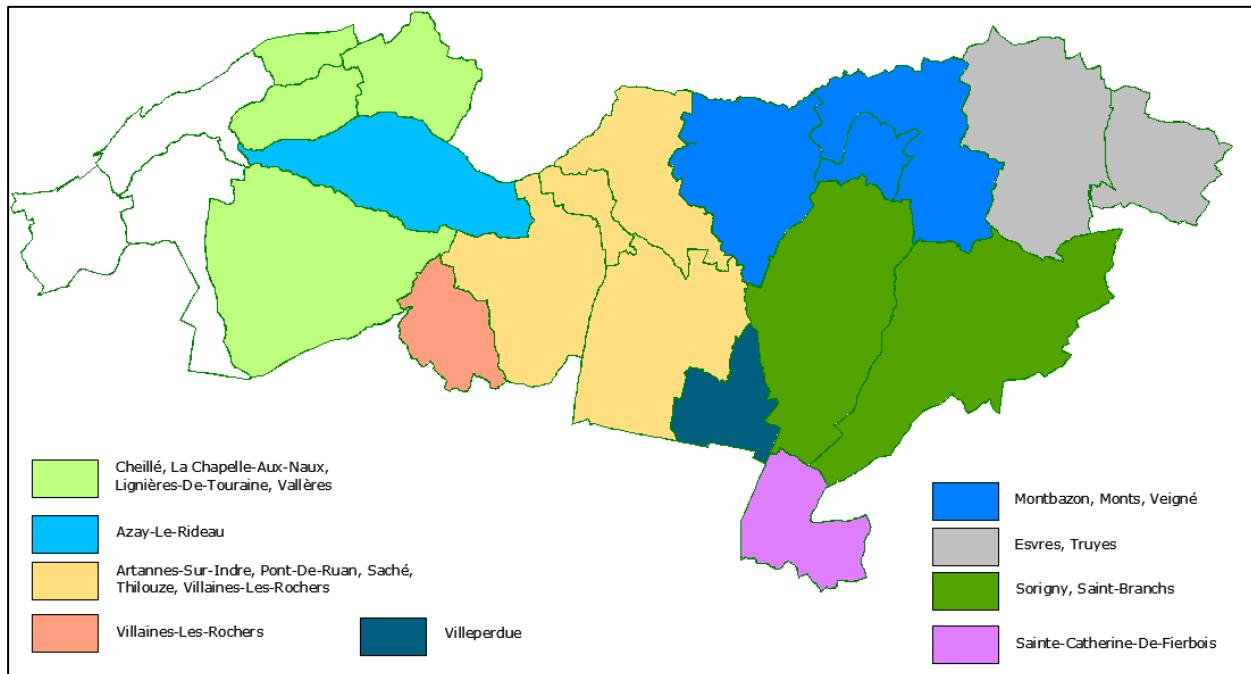
- Nom de la collectivité :** CC TOURAINE VALLEE DE L'INDRE (Communauté de communes)
- 19 communes desservies :** MONTS, VEIGNÉ, ESVRES, MONTBAZON, AZAY-LE-RIDEAU, ARTANNES-SUR-INDRE, SORIGNY, SAINT-BRANCHS, TRUYES, CHEILLÉ, THILOUZE, SACHÉ, LIGNIÈRES-DE-TOURAINE, VALLÈRES, PONT-DE-RUAN, VILLAINES-LES-ROCHERS, VILLEPERDUE, SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS, LA CHAPELLE-AUX-NAUX

### 2.2. Cadre contractuel

#### 2.2.1. *Les contrats*

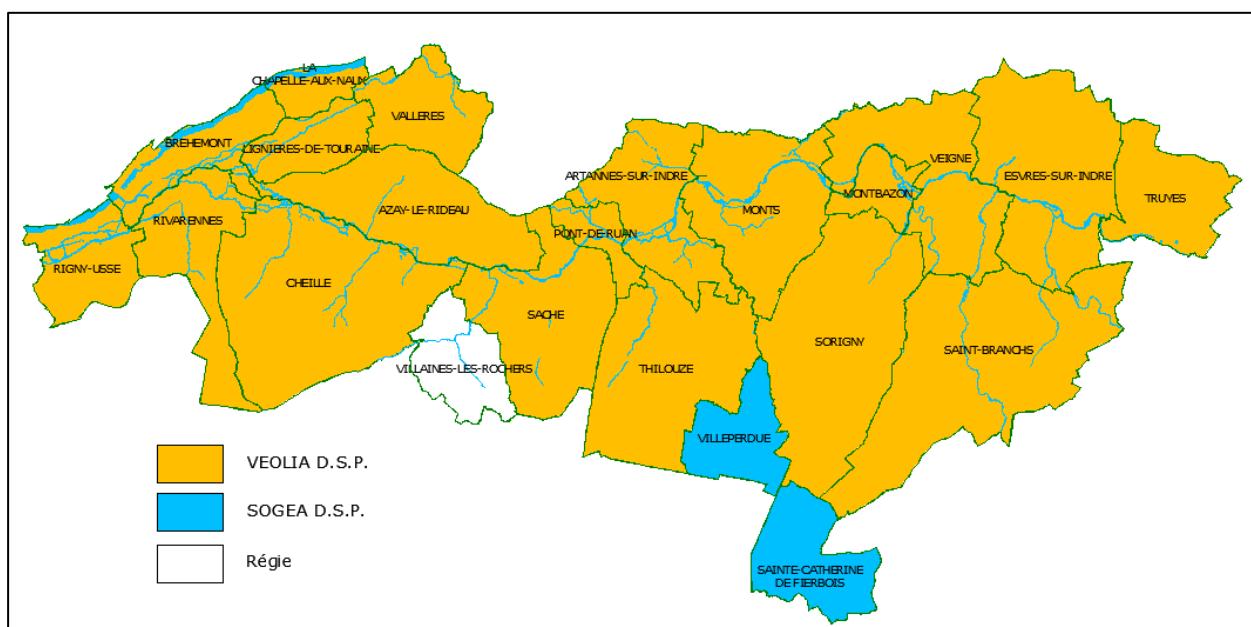
Entité de gestion	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
Esvres-Truyes	VEOLIA EAU	Affermage	01/01/2022	31/12/2027
Monts-Montbazon-Veigné	VEOLIA EAU	Affermage	01/01/2019	31/12/2027
Sorigny-Saint-Branchs	VEOLIA EAU	Affermage	01/01/2023	31/12/2027
Artannes-Saché-Pont-de-Ruan-Thilouze	VEOLIA EAU	Affermage	01/01/2020	31/12/2027
Azay-le-Rideau	VEOLIA EAU	Affermage	01/01/2022	31/12/2027
Vallères-Lignières-La Chapelle aux Naux- Cheillé	VEOLIA EAU	Affermage	01/01/2020	31/12/2027
Ste Catherine de Fierbois	SOGEA – VINCI Construction	Affermage	01/01/2023	31/12/2027
Villeperdue	SOGEA – VINCI Construction	Affermage	01/01/2023	31/12/2027
Villaines-les-Rochers	Commune de Villaines-les-Rochers	Convention	01/01/2020	24/06/2025

## Les différents contrats du territoire :



**Figure 1 - CCTVI - Contrats Eau Potable**

## La répartition du territoire Touraine Vallée de l'Indre par opérateur :



**Figure 2 - CCTVI - Eau Potable - Répartition par opérateur**

## 2.2.2. *Les avenants*

Contrat	Avenant	Date d'effet	Objet
<b>Artannes-Saché-Pont-de-Ruan-Thilouze</b>	Avenant 1	20/02/2020	Transfert du SIVOM Vallée du Lys à la CCTVI
	Avenant 2	01/01/2023	Surveillance des CVM
<b>Azay-le-Rideau</b>	Avenant 1	06/12/2023	Intégration Forage Couture
<b>Monts-Montbazon-Veigné</b>	Avenant 1	01/01/2023	Surveillance des CVM
<b>Sorigny-Saint-Branchs</b>	Avenant 1	07/07/2023	Révision de la valeur des indices
<b>Vallères-Lignières-La Chapelle aux Naux-Cheillé</b>	Avenant 1	01/01/2023	Contrôle des CVM

## 2.3. **L'essentiel de l'année 2024**

En 2024, Touraine Vallée de l'Indre a mené plusieurs opérations pour améliorer la production d'eau potable :

- Réalisation d'un forage d'une profondeur d'environ 74 mètres à Villeperdue. L'objectif est de sécuriser l'approvisionnement en eau en équipant à terme le nouveau forage et en abandonnant le forage existant qui donne des signes de faiblesse.
- Réhabilitation du forage de Vallères qui a permis de regagner du débit de production pour les communes de Vallères, Lignières et La Chapelle aux Naux.
- Mise en service du nouveau forage La Couture à Azay-le-Rideau.

Une opération importante de sécurisation du château d'eau de Saint-Malo à Esvres a également eu lieu. L'échelle étant vétuste, les agents ne pouvaient plus intervenir en sécurité et le réservoir ne pouvait plus être nettoyé. Touraine Vallée de l'Indre a fait appel à l'entreprise TSM, spécialisée dans la réhabilitation des châteaux d'eau, pour renouveler l'échelle du réservoir, renforcer la sécurisation de l'accès et améliorer l'évacuation des eaux pluviales du dôme.

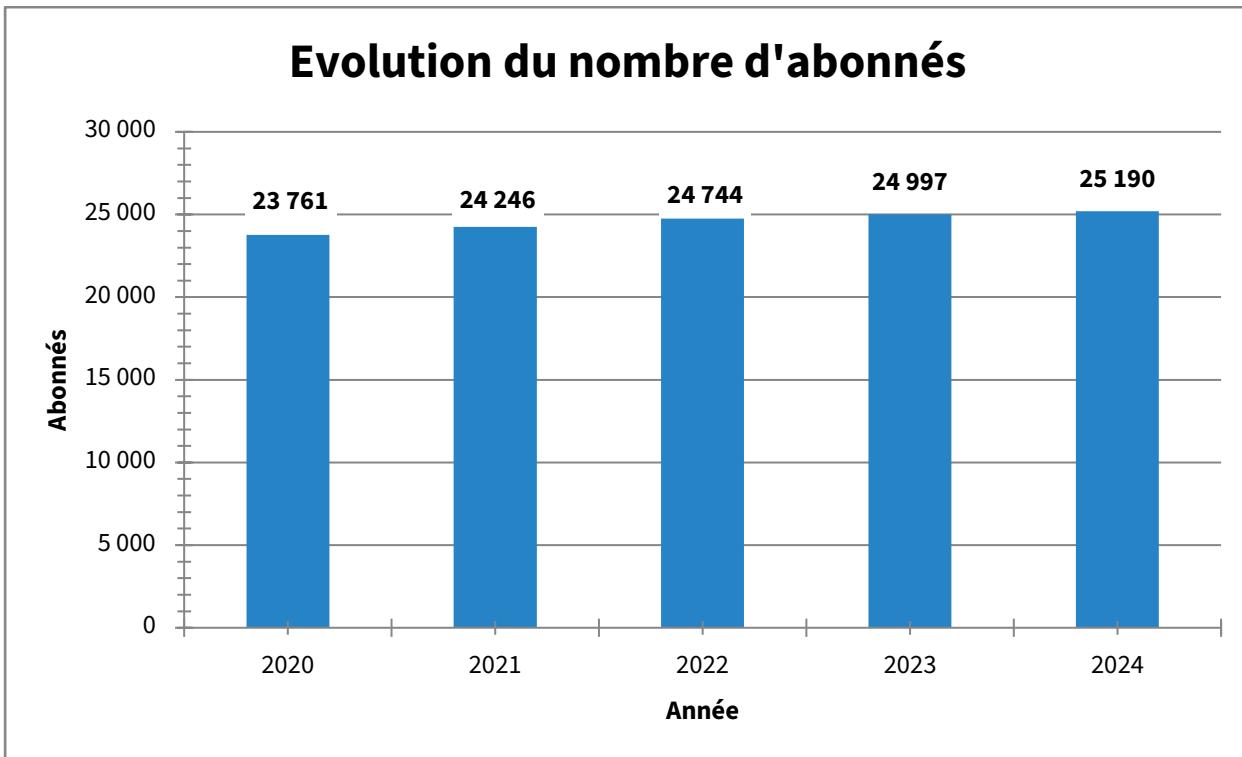
Sur son réseau d'eau potable, Touraine Vallée de l'Indre a engagé et suivi près de 16 opérations, que ce soit en maîtrise d'œuvre interne ou en externe. Si la plupart des travaux ont été réalisés de manière classique, ouverture et pose de réseaux en tranchées, la CCTVI a également procédé à la pose d'un réseau en PE.H.D. par éclatement sur une longueur totale de 580 mètres. Cette technique permet entre autres de limiter l'apport de matériaux et la rotation de camion.

Pour la partie clientèle, le déploiement de radio-relève à Sorigny s'est poursuivi, conformément au contrat de DSP avec VEOLIA.

## 2.4. Nombre d'abonnés (VP.056) et population desservie (D.101)

En 2024, le service public d'eau potable a desservi 25 190 abonnés représentant une population de 51 948 habitants<sup>(1)</sup> (soit 2,06 habitants/abonné).

<b>Nombre total d'abonnés en 2023</b>	24 997 abonnés
<b>Nombre total d'abonnés en 2024</b>	25 190 abonnés
<b>Variation en %</b>	0,77 %



La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 28,44 abonnés/km pour l'année 2024.

L'indice linéaire de consommation (nombre de m<sup>3</sup> par km de réseau hors branchement par jour) est de 7,78 m<sup>3</sup>/km/j pour l'année 2024.

<sup>1</sup> Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

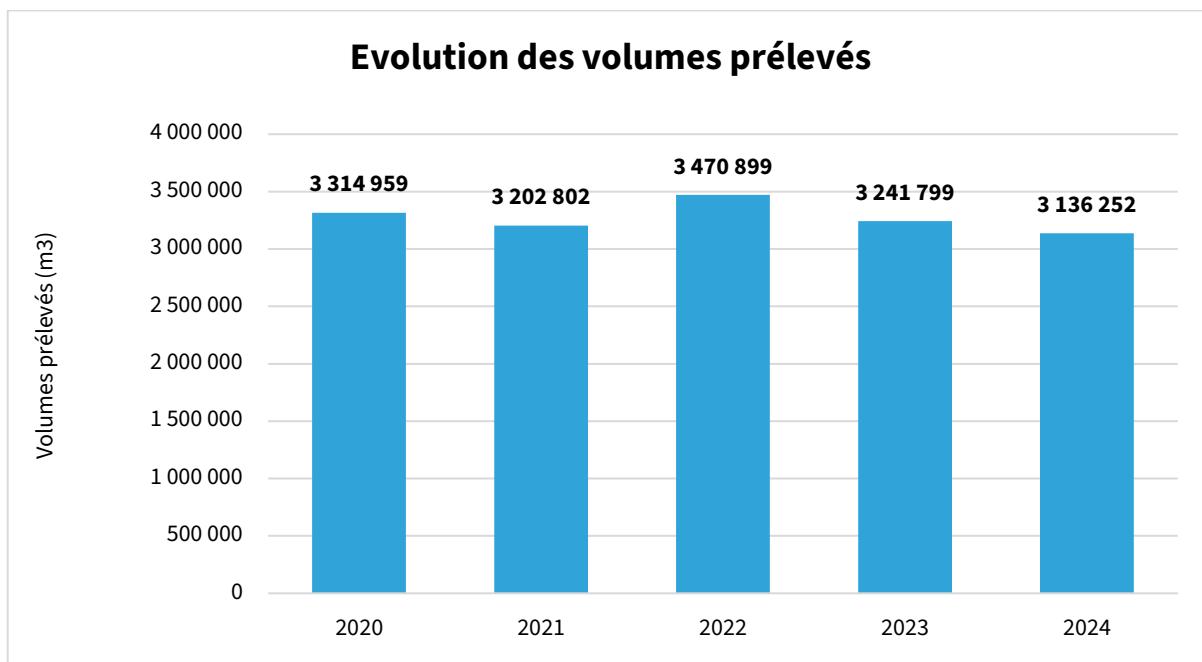
Le nombre d'abonnés par entité de gestion est le suivant :

Entité de gestion	Nombre d'abonnés 2023	Nombre d'abonnés 2024	Variation
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	3 226	3 259	1,02%
AZAY-LE-RIDEAU	1 883	1 915	1,70%
ESVRES, TRUYES	3 888	3 905	0,44%
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	9 260	9 326	0,71%
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	2 578	2 610	1,24%
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	2 593	2 588	-0,19%
STE CATHERINE DE FIERBOIS	382	382	0,00%
VILLEPERDUE	533	539	1,13%
VILLAINES-LES-ROCHERS	654	666	1,83%
<b>TOTAL</b>	<b>24 997</b>	<b>25 190</b>	<b>0,77%</b>

## 2.5. Ressources en eau

### 2.5.1. Prélèvements (VP.223)

Le service public d'alimentation en eau potable comprend 22 sites de prélèvements. En 2024, 3 136 252 m<sup>3</sup> ont été prélevés dans les nappes d'eau souterraines, en baisse de 3,26% par rapport à 2023 (3 241 799 m<sup>3</sup>).



Le détail par site de prélèvement est présenté dans le tableau suivant.

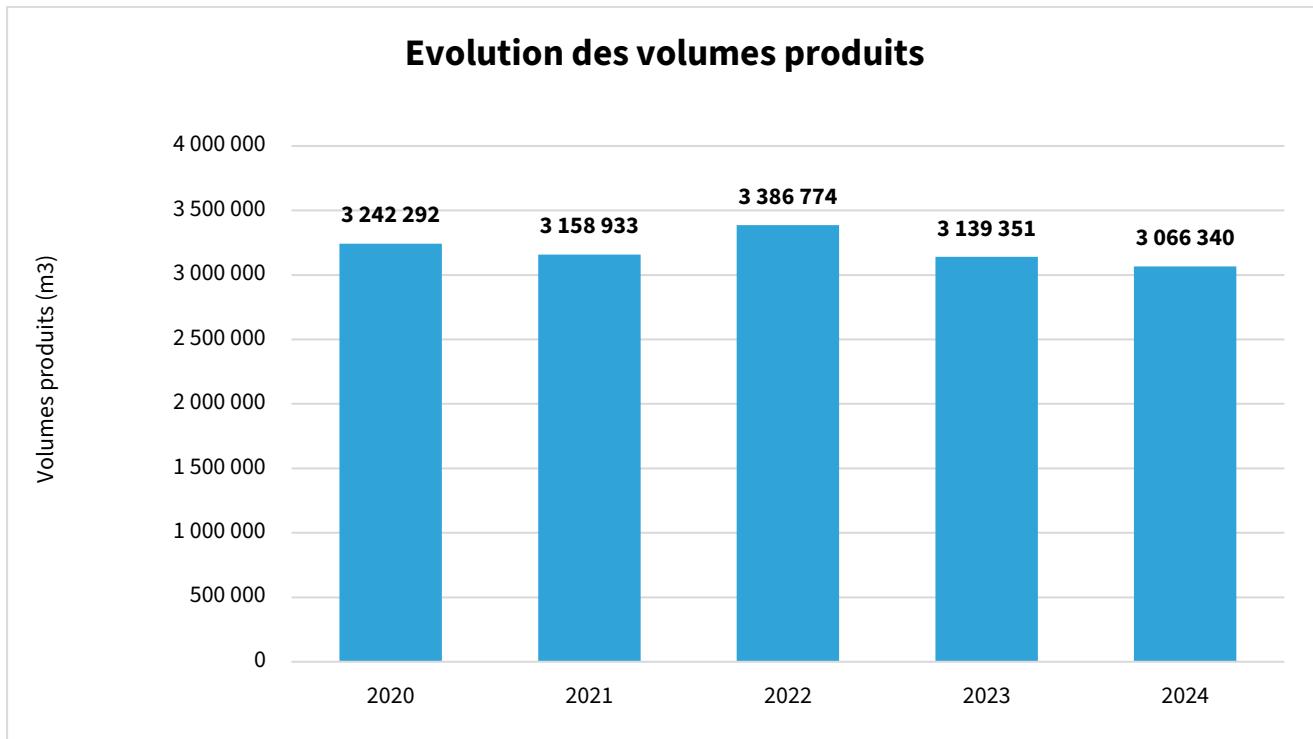
Ressource	Volume prélevé en 2023 (m <sup>3</sup> )	Volume prélevé en 2024 (m <sup>3</sup> )	Variation 2023-2024 (%)	Part de la ressource 2024 (%)
Forages Taille Justice ESVRES	645 656	589 029	-8,77%	<b>18,78%</b>
Forage F2 Les Avrins MONTBAZON	105 811	91 944	-13,11%	2,93%
Forage F3 Vallée Raintrue MONTBAZON	345 811	346 980	0,34%	<b>11,06%</b>
Forage Bois Joli MONTS	332 690	321 650	-3,32%	<b>10,26%</b>
Forage F2 Servolet MONTS	103 725	107 210	3,36%	3,42%
Forages Isoparc SORIGNY	240 228	249 387	3,81%	7,95%
Puits P1 La Croix SORIGNY	171 861	173 623	1,03%	5,54%
Forage Les Perruches ST-BRANCHS	99 041	97 260	-1,80%	3,10%
Forage Planche Chaqueaule ARTANNES	44 223	44 238	0,03%	1,41%
Forage La Croix Billette SACHE	314 203	306 717	-2,38%	<b>9,78%</b>
Forage La Ripaudière THILOUZE	75 010	80 456	7,26%	2,57%
Forage La Varenne AZAY	222 508	201 585	-9,40%	6,43%
Forage La Couture AZAY	33 236	53 706	61,59%	1,71%
Forage F1 VALLERES	56 946	46 066	-19,11%	1,47%
Puits P1 Les Ecoles VALLERES	34 975	19 026	-45,60%	0,61%
Forage Lureau Barbereau CHEILLE	88 375	92 719	4,92%	2,96%
Forage Les Vallées CHEILLE	13 483	624	-95,37%	0,02%
Forage Le Plessis LIGNIERES	73 371	40 290	-45,09%	1,28%
Forage Perée-Groslot LIGNIERES	44 699	72 380	61,93%	2,31%
Forage de Vilvert STE CATHERINE	49 843	55 732	11,82%	1,78%
Forage F3 VILLEPERDUE	60 231	52 719	-12,47%	1,68%
Forage La Godelle VILLAINES	43 475	48 157	10,77%	1,54%
Forage Camp du Ruchard VILLAINES	42 398	44 754	5,56%	1,43%
<b>TOTAL</b>	<b>3 241 799</b>	<b>3 136 252</b>	<b>-3,26%</b>	

Près de 50% des volumes prélevés à l'échelle de Touraine Vallée de l'Indre le sont sur les 4 sites de prélèvement principaux : Taille Justice à Esvres, Vallée Raintrue à Montbazon, Bois Joli à Monts et La Croix Billette à Saché.

Pour tous ces forages, l'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3) est de 80%.

## 2.5.2. Production

Le service public d'alimentation en eau potable comprend 21 sites de production. En 2024, 3 066 340 m<sup>3</sup> ont été produits, en baisse de 2,33% par rapport à 2023.



Le détail par site de production est présenté dans le tableau suivant.

Site de production	Volume produit en 2023 (m <sup>3</sup> )	Volume produit en 2024 (m <sup>3</sup> )	Variation en %	Part de la production 2024 (%)
Taille Justice ESVRES	640 589	581 943	-9,16%	<b>18,98%</b>
Servolet MONTS	103 725	107 210	3,36%	3,50%
Les Avrins MONTBAZON	105 078	91 403	-13,01%	2,98%
Vallée Raintrue MONTBAZON	339 653	333 924	-1,69%	<b>10,89%</b>
Bois Joli MONTS	331 224	319 223	-3,62%	<b>10,41%</b>
Isoparc SORIGNY	239 401	245 015	2,35%	7,99%
La Croix SORIGNY	171 328	172 848	0,89%	5,64%
Les Perruches ST-BRANCHS	99 041	95 500	-3,58%	3,11%
Planche Chaqueaux ARTANNES	43 591	42 169	-3,26%	1,38%
La Croix Billette SACHE	296 906	293 096	-1,28%	<b>9,56%</b>
La Ripaudière THILOUZE	71 606	78 516	9,65%	2,56%
La Couture AZAY	29 096	48 566	66,92%	1,58%
La Varenne AZAY	218 879	198 204	-9,45%	6,46%
Les Grands Champs VALLERES	56 075	57 408	2,38%	1,87%
La Rousselière CHEILLE	86 297	91 208	5,69%	2,97%
Beaulieu CHEILLE	12 286	0	-100,00%	0,00%
LIGNIERES	109 483	107 166	-2,12%	3,49%
Vilvert STE CATHERINE	49 843	55 735	11,82%	1,82%
VILLEPERDUE	49 377	54 295	9,96%	1,77%
La Godelle VILLAINES	43 475	48 157	10,77%	1,57%
Camp du Ruchard VILLAINES	42 398	44 754	5,56%	1,46%
<b>TOTAL</b>	<b>3 139 351</b>	<b>3 066 340</b>	<b>-2,33%</b>	

Près de 50% des volumes produits à l'échelle de Touraine Vallée de l'Indre le sont sur les 4 sites de production principaux : Taille Justice à Esvres, Vallée Raintrue à Montbazon, Bois Joli à Monts et La Croix Billette à Saché.

### 2.5.3. Importations (VP.060)

De nombreuses interconnexions entre les entités de gestion existent sur le périmètre de Touraine Vallée de l'Indre qui permettent de sécuriser l'approvisionnement en eau potable.

De plus, certaines interconnexions en dehors du territoire sont également présentes afin de fournir de l'eau à certaines communes de Touraine Vallée de l'Indre.

En 2024, le seul achat d'eau en gros à l'extérieur du territoire de Touraine Vallée de l'Indre est celui de Villeperdue à Saint-Epain pour 3 937 m<sup>3</sup>.

Entité de gestion	IMPORT DEPUIS	VOLUME ACHETE EN 2023 (m <sup>3</sup> )	VOLUME ACHETE EN 2024 (m <sup>3</sup> )
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	AZAY-LE-RIDEAU		
	VILLAINES-LES-ROCHERS		
AZAY-LE-RIDEAU	SACHE	753	890
	LIGNIERES		
ESVRES, TRUYES	CHAMBRAY-LES-TOURS		
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	CHAMBRAY-LES-TOURS		
	SORIGNY	145 524	141 959
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	MONTBAZON, VEIGNE	130	82
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	-		
STE CATHERINE DE FIERBOIS	SI SAINT-EPAIN		
VILLEPERDUE	<b>SI SAINT-EPAIN</b>	<b>2 875</b>	<b>3 937</b>
	SORIGNY	3 092	0
	THILOUZE		5 476
VILLAINES-LES-ROCHERS	SACHE	420	3 860

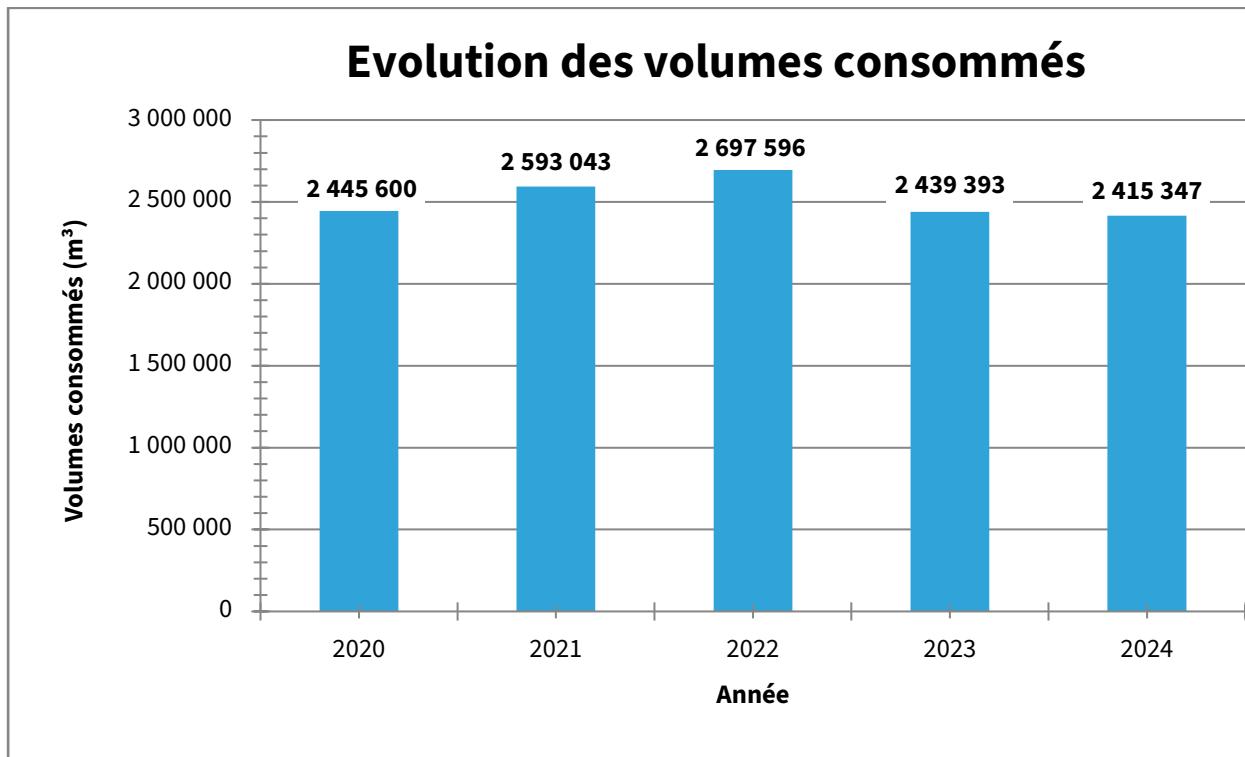
## 2.6. Les volumes mis en distribution et vendus

### 2.6.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice (VP.063)

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

En 2024, 2 415 347 m<sup>3</sup> d'eau potable ont été consommés, en très légère baisse (-0,99%) par rapport à 2023 où le volume consommé était de 2 439 393 m<sup>3</sup>.

Abonnés	Volumes consommés en 2023 (m <sup>3</sup> )	Volumes consommés en 2024 (m <sup>3</sup> )	Variation en %
Total vendu aux abonnés	2 439 393	2 415 347	-0,99 %



Les volumes consommés par entité de gestion sont les suivants.

Entité de gestion	Volumes consommés 2023 (m3)	Volumes consommés 2024 (m3)	Variation
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	341 783	330 408	-3,33%
AZAY-LE-RIDEAU	206 048	186 983	-9,25%
ESVRES, TRUYES	408 600	397 153	-2,80%
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	791 394	856 863	8,27%
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	317 095	257 879	-18,67%
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	207 640	205 343	-1,11%
STE CATHERINE DE FIERBOIS	44 580	51 134	14,70%
VILLEPERDUE	52 924	53 990	2,01%
VILLAINES-LES-ROCHERS	69 329	75 594	9,04%
<b>TOTAL</b>	<b>2 439 393</b>	<b>2 415 347</b>	<b>-0,99%</b>

En 2024, la consommation moyenne par abonné (*consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés*) est de 95,89 m3/abonné (-1,74 % par rapport à 2023).

Le volume moyen consommé par abonné est le suivant pour chaque entité de gestion.

Entité de gestion	Volumes consommés m3/abonné 2023	Volumes consommés m3/abonné 2024	Variation
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	106	101	-4,31%
AZAY-LE-RIDEAU	109	98	-10,77%
ESVRES, TRUYES	105	102	-3,22%
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	85	92	7,51%
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	123	99	-19,67%
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	80	79	-0,92%
STE CATHERINE DE FIERBOIS	117	134	14,70%
VILLEPERDUE	99	100	0,88%
VILLAINES-LES-ROCHERS	106	114	7,07%
<b>TOTAL</b>	<b>97,59</b>	<b>95,89</b>	<b>-1,74%</b>

Le volume moyen par abonné varie de 79 à 134 m<sup>3</sup> selon les entités de gestion, ces volumes sont cohérents avec les moyennes nationales.

On note une moyenne plus élevée à Sainte-Catherine-de-Fierbois due à la présence du camping qui est un gros consommateur.

On constate une baisse importante à Sorigny-Saint-Branchs entre 2023 et 2024 (-19,67%), celle-ci pourrait être due aux modifications de facturation apportées à Sorigny suite au déploiement de la radio-relève. La situation devrait donc se stabiliser en 2025.

## 2.6.2. *Exportations (VP.061)*

Touraine Vallée de l'Indre exporte de l'eau en interne entre ses propres entités de gestion mais également vers des territoires limitrophes. En 2024, la vente en gros à l'extérieur du territoire de Touraine Vallée de l'Indre est celle d'Esvres-Truyes vers Cormery pour 72 661 m<sup>3</sup> et celle de Saché vers le Syndicat de Saint-Epain pour 341 m<sup>3</sup>.

Entité de gestion	EXPORT VERS	VOLUME VENDU EN 2023 (m <sup>3</sup> )	VOLUME VENDU EN 2024 (m <sup>3</sup> )
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	AZAY-LE-RIDEAU	753	890
	VILLAINES-LES-ROCHERS	2 683	2 975
	VILLEPERDUE	5 476	
	<b>SI SAINT-EPAIN</b>	<b>1 296</b>	<b>341</b>
AZAY-LE-RIDEAU	ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE		
ESVRES, TRUYES	<b>CC LOCHES (CORMERY)</b>	<b>62 545</b>	<b>72 661</b>
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	CEA LE RIPAUT	0	0
	SORIGNY	130	82
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	MONTBAZON, VEIGNE	145 524	141 959
	VILLEPERDUE	3 092	0
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	-		
STE CATHERINE DE FIERBOIS	-		
VILLEPERDUE	-		
VILLAINES-LES-ROCHERS	SACHE		

On note une incohérence sur les volumes vendus et achetés entre le rapport annuel de Villaines-les-Rochers et celui d'Artannes-Saché-Pont-de-Ruan-Thilouze. En effet :

- Villaines-les-Rochers indique acheter à Saché 420 m<sup>3</sup> en 2023 et 3 860 m<sup>3</sup> en 2024
- Saché indique vendre à Villaines-les-Rochers 2 683 m<sup>3</sup> en 2023 et 2 975 m<sup>3</sup> en 2024

### 2.6.3. Autres volumes (VP.220 et VP.221)

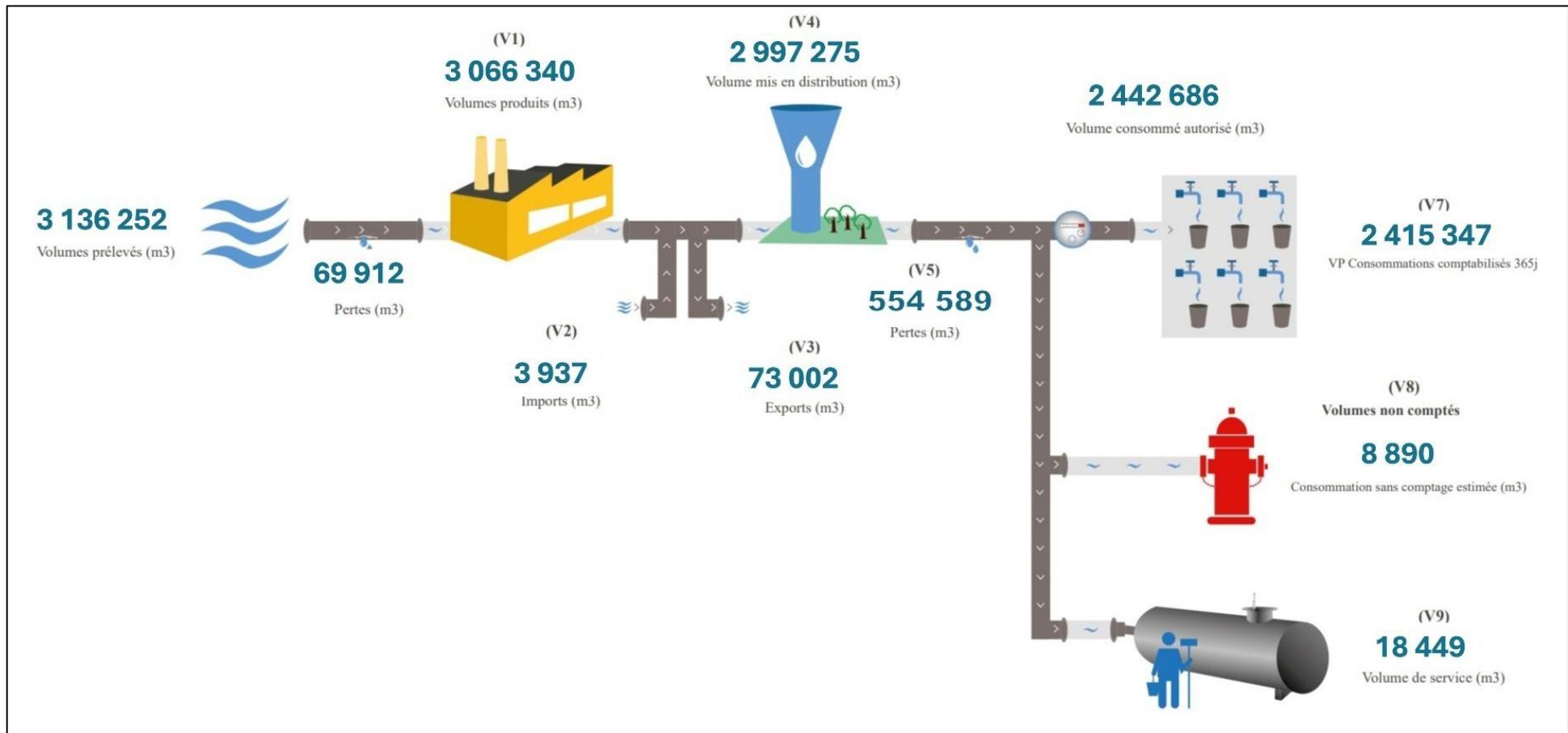
Les volumes consommés non comptés représentent tous les usages autorisés mais dont les volumes ne sont pas comptabilisés comme les essais de poteaux incendie, le nettoyage de voirie ou l'arrosage d'espaces verts sans comptage. Ces volumes sont estimés par l'exploitant.

Les volumes de service regroupent tous les volumes d'eau consommés pour le nettoyage des réservoirs, les purges de canalisations, la désinfection des conduites, le fonctionnement des analyseurs de chlore en continu... Ces volumes sont calculés par l'exploitant conformément aux préconisations de l'ASTEE.

	Exercice 2023 (m <sup>3</sup> )	Exercice 2024 (m <sup>3</sup> )
Volume consommé non compté	3 562	8 890
Volume de service	15 065	18 449
<b>TOTAL</b>	<b>18 627</b>	<b>27 339</b>

Entité de gestion	Volumes non comptés 2023 (m <sup>3</sup> )	Volumes non comptés 2024 (m <sup>3</sup> )	Volumes de service 2023 (m <sup>3</sup> )	Volumes de service 2024 (m <sup>3</sup> )
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	130	285	1 540	1 518
AZAY-LE-RIDEAU	0	0	1 506	2 159
ESVRES, TRUYES	780	0	3 097	3 583
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	1 130	130	5 115	5 552
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	686	155	1 570	3 181
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	0	0	1 089	826
STE CATHERINE DE FIERBOIS	200	200	250	250
VILLEPERDUE	600	600	200	200
VILLAINES-LES-ROCHERS	36	7 520	698	1 180
<b>TOTAL</b>	<b>3 562</b>	<b>8 890</b>	<b>15 065</b>	<b>18 449</b>

## 2.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2024.



## 2.6.5. Qualité de l'eau distribuée (P101.1 et P102.1)

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique.

Analyses	Nombre de prélèvements			
	Réalisés en 2023	Conformes en 2023	Réalisés en 2024	Conformes en 2024
Paramètres microbiologiques	200	197	222	222
Paramètres physico-chimiques	195	188	219	209

Les taux de conformité bactériologique et physico-chimique sur l'ensemble du service sont les suivants :

Analyses	Taux de conformité 2023	Taux de conformité 2024
Conformité bactériologique (P101.1)	98.5 %	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	96.41 %	95.43 %

Les taux de conformité 2024 par entité de gestion sont présentés dans les tableaux suivants :

Entité de gestion	Analyses microbiologiques 2024	Analyses microbiologiques conformes 2024	Taux de conformité microbiologique 2024
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	33	33	100%
AZAY-LE-RIDEAU	13	13	100%
ESVRES, TRUYES	22	22	100%
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	48	48	100%
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	39	39	100%
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	39	39	100%
STE CATHERINE DE FIERBOIS	9	9	100%
VILLEPERDUE	8	8	100%
VILLAINES-LES-ROCHERS	11	11	100%
<b>TOTAL</b>	<b>222</b>	<b>222</b>	<b>100%</b>

Entité de gestion	Analyses physicochimiques 2024	Analyses physicochimiques conformes 2024	Taux de conformité physicochimique 2024
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	32	32	100%
AZAY-LE-RIDEAU	13	13	100%
ESVRES, TRUYES	23	21	91%
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	48	47	98%
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	34	34	100%
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	41	35	85%
STE CATHERINE DE FIERBOIS	9	9	100%
VILLEPERDUE	8	8	100%
VILLAINES-LES-ROCHERS	11	10	91%
<b>TOTAL</b>	<b>219</b>	<b>209</b>	<b>95%</b>

Les 2 non-conformités sur Esvres-Truyes sont dues à la présence de déséthylatrazine (DEA), un sous-produit de l'atrazine, herbicide dont l'utilisation est interdite en France depuis 2003.

La non-conformité sur Monts-Montbazon-Veigné est due à la présence de fluorures. Le forage de Vallée Raintrue est très chargé en fluorures, une substance naturellement présente dans les roches. Pour faire face à cette problématique, une dilution avec de l'eau de l'usine de production d'Isoparc à Sorigny est mise en place. Cette non-conformité a eu lieu lors du lavage annuel de la bâche d'Isoparc, rendant la dilution non fonctionnelle pendant 2 jours.

Les 6 non-conformités sur Vallères-Lignières-La Chapelle aux Naux-Cheillé sont dues à la présence d'atrazine déséthyl désisopropyl (DDIA) à Cheillé. Cette molécule est un sous-produit de l'atrazine, herbicide dont l'utilisation est interdite en France depuis 2003. Depuis 2020, le forage est contaminé et des filtres au charbon actif sont en place pour traiter l'eau brute avant distribution. Après investigation, il s'est avéré que les filtres étaient saturés et donc qu'il était nécessaire de renouveler intégralement le charbon actif (ce qui a été fait début 2025). Il était initialement prévu de renouveler le charbon actif tous les 9 ou 10 ans. Dans les faits, les filtres se sont saturés beaucoup plus vite que prévu à cause des diverses molécules (pesticides, fongicides, herbicides) présentes dans l'eau brute en quantité importante. Il conviendra donc de prévoir un renouvellement des filtres beaucoup plus fréquent que les préconisations du constructeur.

La non-conformité à Villaines-les-Rochers est due à la présence de bromates, à cause d'un problème de qualité du chlore. Le lot livré a été remplacé et le problème a disparu.

## 2.6.6. Chlorure de Vinyle Monomère (CVM)

Le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) constitue la principale matière première du PVC. Cette substance est classée comme cancérogène et sa limite de qualité dans les eaux destinées à la consommation humaine est fixée à 0,5µg/L. Des dépassements de cette limite de qualité sont susceptibles d'être observés du fait d'une migration dans l'eau distribuée du CVM résiduel contenu dans les parois de certaines canalisations en PVC produites avant 1980.

Depuis l'instruction DGS/EA4/2020/67 du 29 avril 2020, la responsabilité de réaliser les étapes préalables de repérage des canalisations « à risque » et de surveiller la qualité de l'eau sur ces canalisations a été transférée de l'ARS à la PRPDE.

Ainsi, Touraine Vallée de l'Indre, s'est appuyée sur ses délégataires pour cibler les conduites à analyser en se basant sur le Système d'Information Géographique et sur le suivi des temps de séjour dans les conduites, lorsque ces outils étaient disponibles. Sur cette base, des campagnes d'analyses CVM sont organisées afin de pouvoir prioriser les actions à mener pour supprimer le risque lié à la présence de CVM.

Le tableau suivant présente une synthèse des actions menées par entité de gestion.

ENTITE DE GESTION	ACTIONS CVM
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	Depuis le 01/01/2023, un suivi analytique des CVM a été intégré par voie d'avenant au contrat de DSP. En 2024 les analyses de sont poursuivies et plusieurs non-conformités ont été détectées et ont fait ou feront l'objet de travaux
AZAY-LE-RIDEAU	Campagne d'analyses réalisée, 1 non-conformité qui fera l'objet d'un renouvellement de canalisation en 2025
ESVRES, TRUYES	Campagne d'analyses réalisée, pas de grosse problématique détectée hormis des traces sur certains secteurs
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	Depuis le 01/01/2023, un suivi analytique des CVM a été intégré par voie d'avenant au contrat de DSP. En 2024 les analyses de sont poursuivies et aucun secteur s'est avéré non-conforme même si certains secteurs sont à surveiller
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	Campagne d'analyses réalisée, 1 non-conformité qui fera l'objet d'un renouvellement de canalisation en 2025
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	Depuis le 01/01/2023, un suivi analytique des CVM a été intégré par voie d'avenant au contrat de DSP. En 2024 les analyses de sont poursuivies ne reflétant pas pour le moment de grosses problématiques
STE CATHERINE DE FIERBOIS	Pas de plan d'actions proposé par l'exploitant - à mettre en place
VILLEPERDUE	Pas de plan d'actions proposé par l'exploitant - à mettre en place
VILLAINES-LES-ROCHERS	Pas de plan d'actions proposé par l'exploitant - à mettre en place

## 2.7. Le patrimoine du service

### 2.7.1. Les ouvrages

<b>Nombre de forages</b>	28
<b>Nombre d'unités de production</b>	21
<b>Nombre de réservoirs</b>	23
<b>Volume de stockage (m³)</b>	10 995

### 2.7.2. Le réseau de distribution

En 2024, le service public de l'eau potable comprend 885 km de réseau de distribution, hors branchemen, en hausse de 0,56%.

Entité de gestion	Linéaire de réseaux (hors branchements) en km 2023	Linéaire de réseaux (hors branchements) en km 2024	Evolution (%)
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	152	152	0,00%
AZAY-LE-RIDEAU	62	62	0,79%
ESVRES, TRUYES	116	117	0,76%
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	210	210	-0,16%
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	154	155	0,37%
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	102	102	-0,26%
STE CATHERINE DE FIERBOIS	24	24	2,52%
VILLEPERDUE	28	31	10,77%
VILLAINES-LES-ROCHERS	32	32	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>880</b>	<b>885</b>	<b>0,56%</b>

### **2.7.3. *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)***

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable de la collectivité pour l'année 2024 est de 115/120 (moyenne pondérée par le linéaire de réseau de collecte hors branchements de chaque service).

<b>Entité de gestion</b>	<b>Indice de connaissance et de gestion patrimoniale 2023</b>	<b>Indice de connaissance et de gestion patrimoniale 2024</b>
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	104	115
AZAY-LE-RIDEAU	104	115
ESVRES, TRUYES	99	120
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	118	120
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	99	120
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	27	100
STE CATHERINE DE FIERBOIS	83	100
VILLEPERDUE		100
VILLAINES-LES-ROCHERS		100

## 2.8. Les travaux d'entretien

### 2.8.1. Le renouvellement des branchements plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25/12/2013, cette teneur ne peut plus excéder 10 µg/l. Pour atteindre cet objectif, tous les branchements plomb doivent être supprimés.

En 2024, 9 branchements plomb ont été supprimés.

Entité de gestion	Nombre de branchements en plomb supprimés en 2023	Nombre de branchements en plomb supprimés en 2024
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	0	0
AZAY-LE-RIDEAU	0	1
ESVRES, TRUYES	1	1
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	3	0
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	0	4
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	8	3
STE CATHERINE DE FIERBOIS	0	0
VILLEPERDUE	0	0
VILLAINES-LES-ROCHERS	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>9</b>

### 2.8.2. Les interventions pour fuites

En 2024, 93 fuites sur canalisations et 92 fuites sur branchements ont été réparées.

- Nombre d'interventions pour fuite sur canalisations de distribution**

Entité de gestion	Nombre d'interventions pour fuite sur canalisations 2023	Nombre d'interventions pour fuite sur canalisations 2024
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	9	6
AZAY-LE-RIDEAU	9	13
ESVRES, TRUYES	20	27
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	24	22
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	10	11
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	10	8
STE CATHERINE DE FIERBOIS	5	3
VILLEPERDUE	3	3
VILLAINES-LES-ROCHERS	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>93</b>

- Nombre d'interventions pour fuite sur branchements**

Entité de gestion	Nombre d'interventions pour fuite sur branchements 2023	Nombre d'interventions pour fuite sur branchements 2024
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	15	15
AZAY-LE-RIDEAU	14	13
ESVRES, TRUYES	14	21
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	38	34
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	5	5
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	8	4
STE CATHERINE DE FIERBOIS	2	0
VILLEPERDUE	0	0
VILLAINES-LES-ROCHERS	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>92</b>

### ***2.8.3. Le renouvellement des compteurs***

En 2024 on dénombre 25 460 compteurs, en légère hausse (+1,50%) par rapport à 2023.

Entité de gestion	Nombre de compteurs abonnés 2023	Nombre de compteurs abonnés 2024	Evolution (%)
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	3 310	3 362	1,57%
AZAY-LE-RIDEAU	1 984	2 035	2,57%
ESVRES, TRUYES	4 024	4 043	0,47%
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	9 456	9 650	2,05%
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	2 658	2 706	1,81%
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	2 720	2 725	0,18%
STE CATHERINE DE FIERBOIS	395	397	0,51%
VILLEPERDUE	537	542	0,93%
VILLAINES-LES-ROCHERS	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>25 084</b>	<b>25 460</b>	<b>1,50%</b>

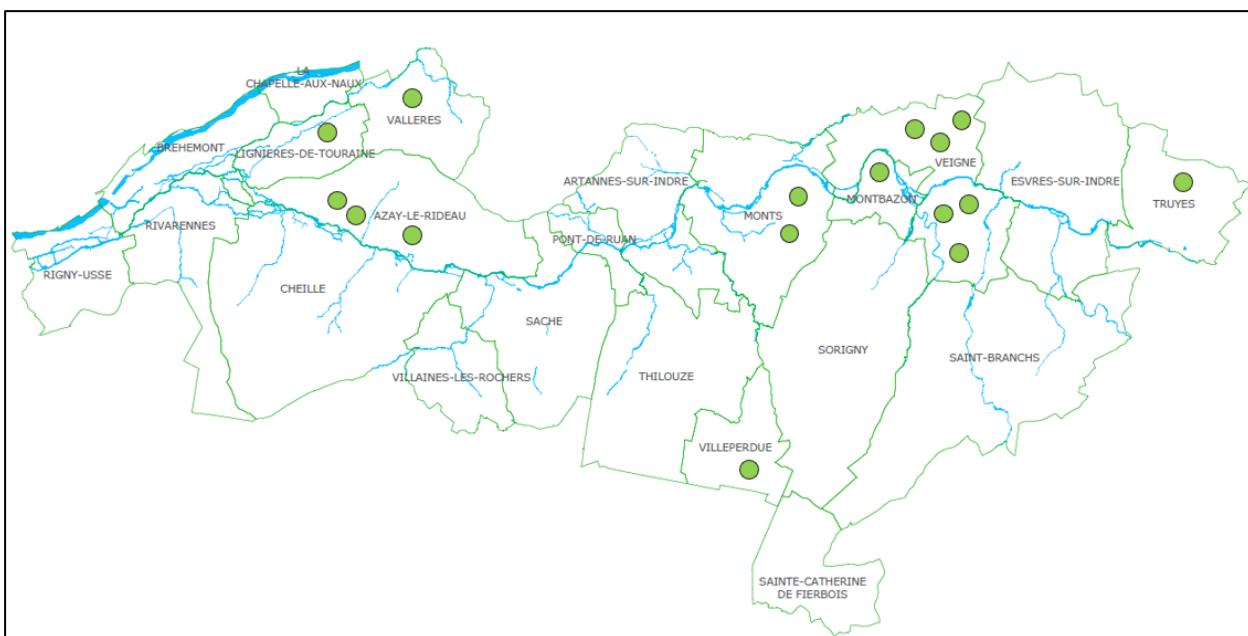
Afin d'assurer un comptage optimal, les compteurs doivent être régulièrement renouvelés, conformément à la réglementation et aux obligations contractuelles. En 2024, le taux de renouvellement des compteurs est de 16,51%, en nette hausse par rapport à 2023 (7,40%).

Entité de gestion	Nombre de compteurs renouvelés 2023	Nombre de compteurs renouvelés 2024	Taux de renouvellement 2023	Taux de renouvellement 2024
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	40	859	1,21%	25,55%
AZAY-LE-RIDEAU	98	546	4,94%	26,83%
ESVRES, TRUYES	766	314	19,04%	7,77%
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	274	1 800	2,90%	18,65%
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	609	183	22,91%	6,76%
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	55	492	2,02%	18,06%
STE CATHERINE DE FIERBOIS	10	4	2,53%	1,01%
VILLEPERDUE	3	6	0,56%	1,11%
VILLAINES-LES-ROCHERS	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 855</b>	<b>4 204</b>	<b>7,40%</b>	<b>16,51%</b>

## 2.9. Les travaux d'extension et de renouvellement

En investissant dans le renouvellement et l'extension des réseaux et des ouvrages, Touraine Vallée de l'Indre participe au maintien du patrimoine et au développement du territoire. L'ensemble des opérations est repris dans le tableau et la carte ci-après.

Collectivités	Opération	Nature	Montant € HT
AZAY-LE-RIDEAU	Rue Carnot	Renouvellement	87 047,32 €
AZAY-LE-RIDEAU	Route de Langeais (tranche 1)	Renouvellement	148 774,88 €
AZAY-LE-RIDEAU	Route de Langeais (tranche 2)	Renouvellement	173 778,44 €
LIGNIERES-DE-TOURAINE	Route de Langeais	Renouvellement	25 000,00 €
MONTBAZON	Rue des Hortensias, allée des Genêts	Renouvellement	55 202,30 €
MONTS	Rue de la Plaine	Renouvellement	Contrat DSP.
MONTS	Rue de Montbazon	Renouvellement	67 576,91 €
TRUYES	Rue des Ecoles, Fougerais	Renouvellement	68 323,15 €
VALLERES	Forage	Régénération	50 620,00 €
VEIGNE	Rue Jules Ferry	Renouvellement	192 943,38 €
VEIGNE	Route Départementale n° 910	Renouvellement	12 566,00 €
VEIGNE	Avenue de Touraine, Route Départementale n° 50	Renouvellement	49 984,00 €
VEIGNE	Rue Principale	Renouvellement	Contrat D.S.P.
VEIGNE	Route du Ripault	Renouvellement	Contrat D.S.P.
VEIGNE	Avenue de Couzières	Renouvellement	Contrat D.S.P.
VILLEPERDUE	Réalisation d'un nouveau forage	Renouvellement	191 245,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 123 061,38 €</b>



**Figure 3 - CCTVI Eau Potable - Travaux réseau**

## 2.10. Les performances du réseau

### 2.10.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

	2023	2024
P104.3 Rendement du réseau	81,24 %	82,76 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchements)	8,32 m <sup>3</sup> / jour / km	8,26 m <sup>3</sup> / jour / km
Rendement primaire (volume vendu sur volume mis en distribution)	79,30 %	80,56 %

Le détail par entité de gestion est le suivant.

Entité de gestion	2023			2024		
	P104.3 - Rendement (%)	ILC m3/j/km	Rendement primaire (%)	P104.3 - Rendement (%)	ILC m3/j/km	Rendement primaire (%)
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	84,49%	6,26	83,90%	82,63%	6,15	81,76%
AZAY-LE-RIDEAU	83,45%	9,19	82,84%	76,37%	8,31	75,50%
ESVRES, TRUYES	74,15%	11,25	70,69%	81,35%	11,12	77,98%
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	77,82%	10,41	77,20%	86,81%	11,28	86,24%
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	91,78%	8,32	87,77%	78,52%	7,14	69,42%
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	79,02%	5,58	78,61%	80,60%	5,53	80,28%
STE CATHERINE DE FIERBOIS	90,34%	5,23	89,44%	92,55%	5,84	91,74%
VILLEPERDUE	97,07%	5,29	95,63%	86,00%	4,87	84,75%
VILLAINES-LES-ROCHERS	81,59%	5,97	80,34%	87,11%	7,15	78,12%
<b>TOTAL</b>	<b>81,24%</b>	<b>8,32</b>	<b>79,30%</b>	<b>82,76%</b>	<b>8,26</b>	<b>80,56%</b>

## 2.10.2. *Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)*

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Pour l'année 2024 l'indice linéaire des volumes non comptés est de 1,80 m3/j/km (1,98 en 2023).

Le détail par entité de gestion est le suivant.

Entité de gestion	ILVNC m3/j/km 2023	ILVNC m3/j/km 2024
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	1,18	1,32
AZAY-LE-RIDEAU	1,89	2,67
ESVRES, TRUYES	4,01	2,63
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	3,05	1,79
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	0,79	2,01
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	1,51	1,35
STE CATHERINE DE FIERBOIS	0,61	0,52
VILLEPERDUE	0,24	0,86
VILLAINES-LES-ROCHERS	1,44	1,80
<b>TOTAL</b>	<b>1,98</b>	<b>1,80</b>

### 2.10.3. *Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)*

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Pour l'année 2024 l'indice linéaire des pertes en réseau est de 1,72 m3/j/km (1,92 en 2023).

Le détail par entité de gestion est le suivant.

Entité de gestion	ILP m3/j/km 2023	ILP m3/j/km 2024
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	1,15	1,29
AZAY-LE-RIDEAU	1,82	2,57
ESVRES, TRUYES	3,92	2,55
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	2,97	1,71
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	0,75	1,95
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	1,48	1,33
STE CATHERINE DE FIERBOIS	0,56	0,47
VILLEPERDUE	0,16	0,79
VILLAINES-LES-ROCHERS	1,35	1,06
<b>MOYENNE</b>	<b>1,92</b>	<b>1,72</b>

## 2.11. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

- Au cours de l'année 2024, un linéaire de 3,36 km de réseau a été renouvelé, soit 0,38% du linéaire
- En moyenne sur les 5 dernières années, un linéaire de 4,16 km de réseau a été renouvelé par an, soit un taux moyen annuel de 0,47%.

Entité de gestion	Linéaire de réseau renouvelé 2024 (km)	Taux de renouvellement 2024	Linéaire moyen renouvelé par an sur 5 ans (km)	Taux moyen de renouvellement sur 5 ans
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	0,00	0,00%	0,75	0,49%
AZAY-LE-RIDEAU	1,49	2,39%	0,51	0,82%
ESVRES, TRUYES	0,37	0,32%	0,80	0,69%
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	1,45	0,69%	1,22	0,58%
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	0,00	0,00%	0,14	0,09%
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	0,05	0,05%	0,43	0,42%
STE CATHERINE DE FIERBOIS	0,00	0,00%	0,02	0,08%
VILLEPERDUE	0,00	0,00%	0,29	0,94%
VILLAINES-LES-ROCHERS	0,00	0,00%	0,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>3,36</b>	<b>0,38%</b>	<b>4,16</b>	<b>0,47%</b>

## 2.12. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (P151.1)

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement.

Pour l'année 2024, 177 interruptions de service non programmées ont été dénombrées (125 en 2023). Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est donc de 7 interventions / 1000 abonnés

Entité de gestion	Nombre d'interruptions non programmées	Taux d'interruptions non programmées pour 1000 abonnés
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	27	8,3
AZAY-LE-RIDEAU	20	10,4
ESVRES, TRUYES	42	10,8
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	47	5,0
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	17	6,5
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	24	9,3
STE CATHERINE DE FIERBOIS	0	0,0
VILLEPERDUE	0	0,0
VILLAINES-LES-ROCHERS	0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>177</b>	<b>7,0</b>

## 2.13. Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0 et P152.1)

Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de 1 jour ouvré après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (préexistant ou neuf).

Pour l'année 2024, le taux de respect de ce délai est de 100 % (100 % en 2023).

### 3. Données financières et gestion clientèle

#### 3.1. Facture d'eau type (D102.0)

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et inclut une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, ...) pour Touraine Vallée de l'Indre et pour le déléataire. Elle comprend également des redevances de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de la TVA à 5,5%.

Les montants payés applicables pour une consommation de 120m<sup>3</sup> (ménage de référence selon l'INSEE) sont les suivants pour chaque entité de gestion.

##### 3.1.1. Artannes-Saché-Pont-de-Ruan-Thilouze

Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2025	Variation %
<b>Part de la collectivité</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>0%</b>
Dont part fixe	18,50 €	18,50 €	0%
Dont part variable	45,60 €	45,60 €	0%
<b>Part de l'exploitant</b>	<b>166,00 € HT</b>	<b>155,88 € HT</b>	<b>-6,10%</b>
Dont part fixe	48,05 €	45,12 €	-6,10%
Dont part variable	117,95 €	110,76 €	-6,10%
<b>Redevances agence de l'eau</b>	<b>29,99 € HT</b>	<b>48,34 € HT</b>	<b>61,19%</b>
Taux de TVA	5,50 %	5,50 %	0%
Montant de la TVA	14,30 €	14,76 €	3,16%
<b>Total HT</b>	<b>260,09 €</b>	<b>268,32 €</b>	<b>3,16%</b>
<b>Total TTC</b>	<b>274,39€</b>	<b>283,08 €</b>	<b>3,16%</b>
<b>Prix TTC au m3</b>	<b>2,29 €</b>	<b>2,36 €</b>	<b>3,16%</b>

### 3.1.2. Azay-le-Rideau

Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2025	Variation %
<b>Part de la collectivité</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>0%</b>
Dont part fixe	18,50 €	18,50 €	0%
Dont part variable	45,60 €	45,60 €	0%
<b>Part de l'exploitant</b>	<b>161,97 € HT</b>	<b>153,20 € HT</b>	<b>-5,41%</b>
Dont part fixe	31,53 €	29,84 €	-5,36%
Dont part variable	130,44 €	123,36 €	-5,43%
<b>Redevances agence de l'eau</b>	<b>32,62 € HT</b>	<b>52,64 € HT</b>	<b>61,37%</b>
Taux de TVA	5,50 %	5,50 %	0%
Montant de la TVA	14,23 €	14,85 €	4,35%
<b>Total HT</b>	<b>258,69 €</b>	<b>269,94 €</b>	<b>4,35%</b>
<b>Total TTC</b>	<b>272,92 €</b>	<b>284,79 €</b>	<b>4,35%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>2,27 €</b>	<b>2,37 €</b>	<b>4,35%</b>

### 3.1.3. Esvres-Truyes

Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2025	Variation %
<b>Part de la collectivité</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>0%</b>
Dont part fixe	18,50 €	18,50 €	0%
Dont part variable	45,60 €	45,60 €	0%
<b>Part de l'exploitant</b>	<b>90,49 € HT</b>	<b>84,99 € HT</b>	<b>-6,08%</b>
Dont part fixe	17,53 €	16,47 €	-6,05%
Dont part variable	72,96 €	68,52 €	-6,09%
<b>Redevances agence de l'eau</b>	<b>32,23 € HT</b>	<b>46,63 € HT</b>	<b>44,68%</b>
Taux de TVA	5,50 %	5,50 %	0%
Montant de la TVA	10,28 €	10,76 €	4,76%
<b>Total HT</b>	<b>186,82 €</b>	<b>195,72 €</b>	<b>4,76%</b>
<b>Total TTC</b>	<b>197,10 €</b>	<b>206,48 €</b>	<b>4,76%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>1,64 €</b>	<b>1,72 €</b>	<b>4,76%</b>

### 3.1.4. Monts-Montbazon-Veigné

Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2025	Variation %
<b>Part de la collectivité</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>0%</b>
Dont part fixe	18,50 €	18,50 €	0%
Dont part variable	45,60 €	45,60 €	0%
<b>Part de l'exploitant</b>	<b>146,20 € HT</b>	<b>141,34 € HT</b>	<b>-3,32%</b>
Dont part fixe	37,00 €	35,74 €	-3,41%
Dont part variable	109,20 €	105,60 €	-3,30%
<b>Redevances agence de l'eau</b>	<b>34,55 € HT</b>	<b>48,82 € HT</b>	<b>41,30%</b>
Taux de TVA	5,50 %	5,50 %	0%
Montant de la TVA	13,47 €	13,98 €	3,84%
<b>Total HT</b>	<b>244,85 €</b>	<b>254,26 €</b>	<b>3,84%</b>
<b>Total TTC</b>	<b>258,32 €</b>	<b>268,24 €</b>	<b>3,84%</b>
<b>Prix TTC au m3</b>	<b>2,15 €</b>	<b>2,24 €</b>	<b>3,84%</b>

### 3.1.5. Sorigny-Saint-Branche

Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2025	Variation %
<b>Part de la collectivité</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>0%</b>
Dont part fixe	18,50 €	18,50 €	0%
Dont part variable	45,60 €	45,60 €	0%
<b>Part de l'exploitant</b>	<b>153,79 € HT</b>	<b>151,68 € HT</b>	<b>-1,37%</b>
Dont part fixe	31,03 €	30,60 €	-1,39%
Dont part variable	122,76 €	121,08 €	-1,37%
<b>Redevances agence de l'eau</b>	<b>33,90 € HT</b>	<b>48,40 € HT</b>	<b>42,77%</b>
Taux de TVA	5,50 %	5,50 %	0%
Montant de la TVA	13,85 €	14,53 €	4,92%
<b>Total HT</b>	<b>251,79 €</b>	<b>264,18 €</b>	<b>4,92%</b>
<b>Total TTC</b>	<b>265,64 €</b>	<b>278,71 €</b>	<b>4,92%</b>
<b>Prix TTC au m3</b>	<b>2,21 €</b>	<b>2,32 €</b>	<b>4,92%</b>

### 3.1.6. Vallères-Lignières-La Chapelle aux Naux- Cheillé

Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2025	Variation %
<b>Part de la collectivité</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>64,40 € HT</b>	<b>0%</b>
Dont part fixe	18,50 €	18,50 €	0%
Dont part variable	45,60 €	45,60 €	0%
<b>Part de l'exploitant</b>	<b>149,25 € HT</b>	<b>138,52 € HT</b>	<b>-7,19%</b>
Dont part fixe	44,25 €	41,08 €	-7,16%
Dont part variable	105,00 €	97,44 €	-7,20%
<b>Redevances agence de l'eau</b>	<b>34,14 € HT</b>	<b>53,53 € HT</b>	<b>56,80%</b>
Taux de TVA	5,50 %	5,50 %	0%
Montant de la TVA	13,61 €	14,09 €	3,50%
<b>Total HT</b>	<b>247,49 €</b>	<b>256,15 €</b>	<b>3,50%</b>
<b>Total TTC</b>	<b>261,10 €</b>	<b>270,24 €</b>	<b>3,50%</b>
<b>Prix TTC au m3</b>	<b>2,18 €</b>	<b>2,25 €</b>	<b>3,50%</b>

### 3.1.7. Ste Catherine de Fierbois

Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2025	Variation %
<b>Part de la collectivité</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>0%</b>
Dont part fixe	18,50 €	18,50 €	0%
Dont part variable	45,60 €	45,60 €	0%
<b>Part de l'exploitant</b>	<b>72,75 € HT</b>	<b>67,80 € HT</b>	<b>-6,80%</b>
Dont part fixe	28,46 €	26,52 €	-6,82%
Dont part variable	44,29 €	41,28 €	-6,80%
<b>Redevances agence de l'eau</b>	<b>32,40 € HT</b>	<b>46,80 € HT</b>	<b>44,44%</b>
Taux de TVA	5,50 %	5,50 %	0%
Montant de la TVA	9,31 €	9,83 €	5,58%
<b>Total HT</b>	<b>169,25 €</b>	<b>178,70 €</b>	<b>5,58%</b>
<b>Total TTC</b>	<b>178,56 €</b>	<b>188,53 €</b>	<b>5,58%</b>
<b>Prix TTC au m3</b>	<b>1,49 €</b>	<b>1,57 €</b>	<b>5,58%</b>

### 3.1.8. Villeperdue

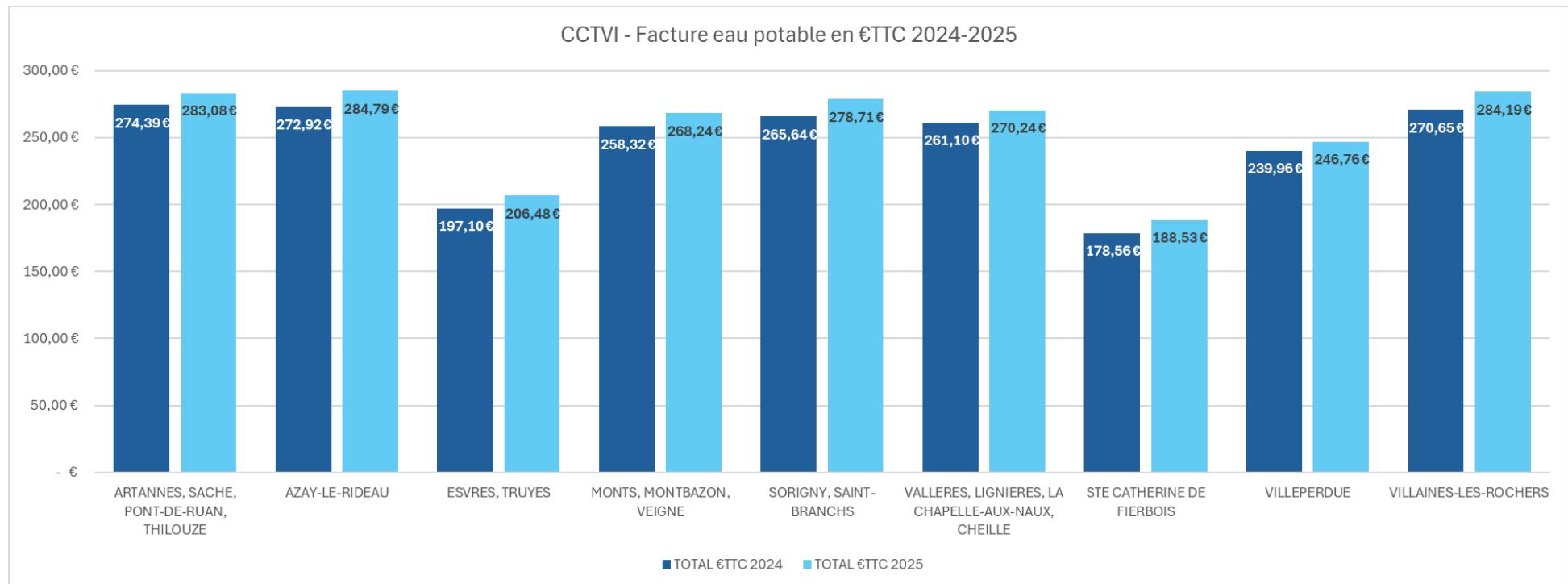
Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2025	Variation %
<b>Part de la collectivité</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>64,10 € HT</b>	<b>0%</b>
Dont part fixe	18,50 €	18,50 €	0%
Dont part variable	45,60 €	45,60 €	0%
<b>Part de l'exploitant</b>	<b>131,43 € HT</b>	<b>123,48 € HT</b>	<b>-6,05%</b>
Dont part fixe	45,17 €	42,44 €	-6,04%
Dont part variable	86,26 €	81,04 €	-6,05%
<b>Redevances agence de l'eau</b>	<b>31,92 € HT</b>	<b>46,32 € HT</b>	<b>45,11%</b>
Taux de TVA	5,50 %	5,50 %	0%
Montant de la TVA	12,51 €	12,86 €	2,84%
<b>Total HT</b>	<b>227,45 €</b>	<b>233,90 €</b>	<b>2,84%</b>
<b>Total TTC</b>	<b>239,96 €</b>	<b>246,76 €</b>	<b>2,84%</b>
<b>Prix TTC au m3</b>	<b>2,00 €</b>	<b>2,06 €</b>	<b>2,84%</b>

### 3.1.9. Villaines-les-Rochers

Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2025	Variation %
<b>Part de la collectivité</b>	<b>223,20 € HT</b>	<b>223,20 € HT</b>	<b>0%</b>
Dont part fixe	66,00 €	66,00 €	0%
Dont part variable	157,20 €	157,20 €	0%
<b>Redevances agence de l'eau</b>	<b>33,34 € HT</b>	<b>46,18 € HT</b>	<b>38,52%</b>
Taux de TVA	5,50 %	5,50 %	0%
Montant de la TVA	14,11 €	14,81 €	5,01%
<b>Total HT</b>	<b>256,54 €</b>	<b>269,38 €</b>	<b>5,01%</b>
<b>Total TTC</b>	<b>270,65 €</b>	<b>284,19 €</b>	<b>5,01%</b>
<b>Prix TTC au m3</b>	<b>2,26 €</b>	<b>2,37 € m3</b>	<b>5,01%</b>

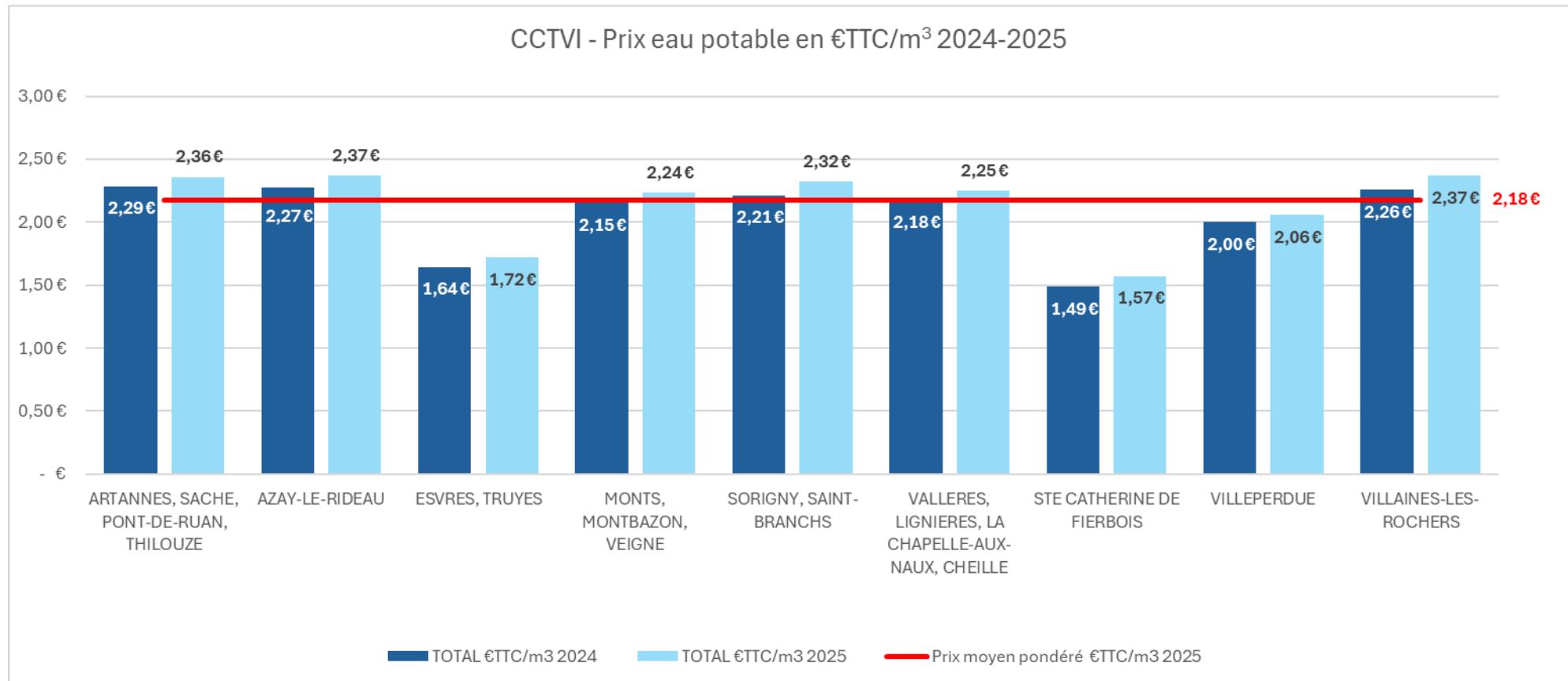
### 3.1.10. Synthèse du prix de l'eau potable

Facture du service public de l'eau potable en € TTC par an et par contrat (sur la base d'une facture 120m<sup>3</sup>)



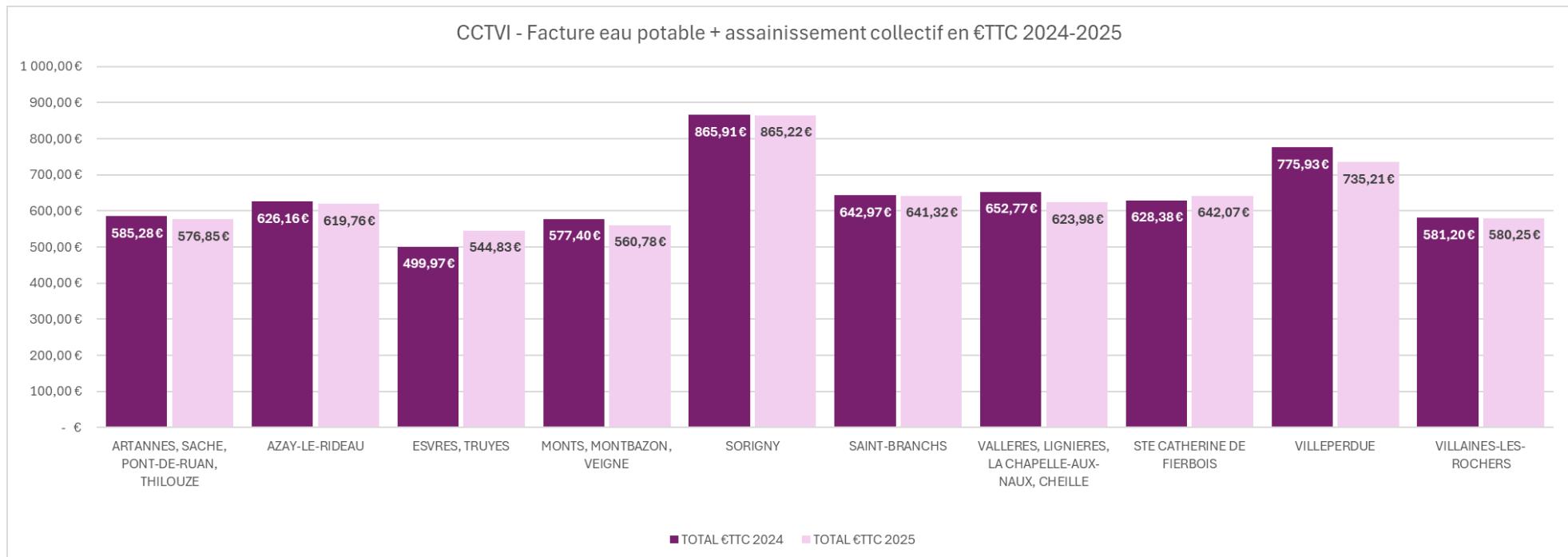
Prix du service public de l'eau potable en €TTC/m<sup>3</sup> par an et par contrat (sur la base d'une facture 120m<sup>3</sup>)

Le prix moyen pondéré en fonction des volumes facturés est de 2,18 € TTC/m<sup>3</sup> en 2025.



### 3.1.11. Synthèse du prix total de l'eau et de l'assainissement collectif

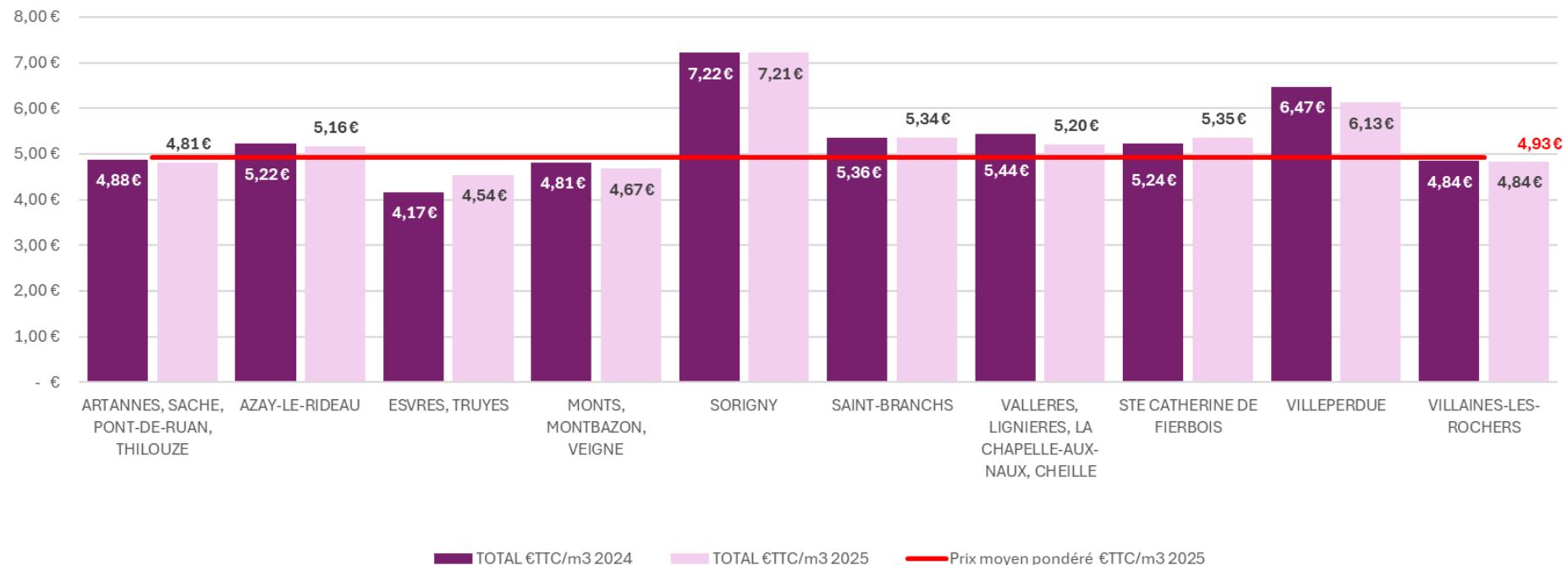
Facture du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif en € TTC par an et par contrat (sur la base d'une facture 120m<sup>3</sup>)



Prix du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif en €TTC/m<sup>3</sup> par an et par contrat (sur la base d'une facture 120m<sup>3</sup>)

Le prix moyen pondéré en fonction des volumes facturés est de 4,93 € TTC/m<sup>3</sup> en 2025.

### CCTVI - Prix eau potable + assainissement collectif en €TTC/m<sup>3</sup> 2024-2025



### 3.2. Recettes

Les recettes du service d'eau potable sont réparties entre Touraine Vallée de l'Indre, les délégataires et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne tel que détaillé dans le tableau suivant.

	Part Collectivité 2024	Part délégataire 2024	Autres recettes délégataire 2024	Redevances AELB 2024	TOTAL
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE		480 802 €	46 112 €	90 189 €	617 103 €
AZAY-LE-RIDEAU		252 434 €	29 770 €	54 658 €	336 862 €
ESVRES, TRUYES		309 236 €	29 623 €	107 084 €	445 943 €
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE		1 092 212 €	84 215 €	228 010 €	1 404 437 €
SORIGNY, SAINT-BRANCHS		397 481 €	40 880 €	80 957 €	519 318 €
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE		286 248 €	25 205 €	65 742 €	377 195 €
STE CATHERINE DE FIERBOIS		36 925 €	1 995 €	19 663 €	58 583 €
VILLEPERDUE		61 849 €	1 772 €	18 819 €	82 440 €
VILLAINES-LES-ROCHERS		- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>1 396 765 €</b>	<b>2 917 187 €</b>	<b>259 572 €</b>	<b>665 122 €</b>	<b>5 238 646 €</b>

### 3.3. Indicateurs financiers de la Collectivité

En 2024, les indicateurs financiers sur le budget annexe eau potable de Touraine Vallée de l'Indre sont les suivants :

	Exercice 2024
VP.182 - Encours de la dette au 31/12/2024	1 343 320 €
VP.183 - Epargne brute	1 212 403,81 €
Durée d'extinction de la dette	1,1 ans
Remboursement en capital sur l'année	123 000,10 €
Remboursement en intérêt sur l'année	35 042,89 €
Dotation aux amortissements de l'année 2024	980 543,72 €

### 3.4. Réclamations écrites (P 155.1)

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Pour l'année 2024, 55 réclamations ont été comptabilisées et le taux de réclamations est de 2,2 pour 1000 abonnés.

Entité de gestion	Nombre de réclamations écrites	Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	5	1,5
AZAY-LE-RIDEAU	3	1,6
ESVRES, TRUYES	4	1,0
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	17	1,8
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	2	0,8
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	24	9,3
STE CATHERINE DE FIERBOIS	0	0,0
VILLEPERDUE	0	0,0
VILLAINES-LES-ROCHERS	0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>2,2</b>

### 3.5. Montant des impayés (P 268) et Taux d'impayés (P 154.0)

Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année 2024 sur les factures d'eau potable de l'année N-1, exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'eau potable émises par le service, mesure l'efficacité des mesures de recouvrement.

Le montant restant des impayés au 31/12/2024 est de 99 589,93€ (hors Villaines-les-Rochers).

En 2024 le Taux d'impayés (P 154.0) varie de 0,51% à 5,67%, il est en augmentation par rapport à 2023 sur la majorité des contrats.

	<b>Impayés 2024</b>	<b>P 154.0- Taux d'impayé 2024</b>	<b>P 154.0 - Taux d'impayés 2023</b>	<b>Variation 2023-2024</b>
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	6 361,00 €	0,51%	0,35%	0,16%
AZAY-LE-RIDEAU	4 658,00 €	1,34%	0,51%	0,83%
ESVRES, TRUYES	10 313,00 €	1,92%	0,94%	0,98%
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	24 611,00 €	1,31%	1,08%	0,23%
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	21 497,00 €	2,07%	1,47%	0,60%
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE- AUX-NAUX, CHEILLE	8 587,00 €	1,81%	2,04%	-0,23%
STE CATHERINE DE FIERBOIS	1 476,93 €	2,44%	1,37%	1,07%
VILLEPERDUE	22 086,00 €	5,67%	5,67%	0,00%
VILLAINES-LES-ROCHERS	-	-	-	-

## 4. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### 4.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte : les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté, les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2024, le service a reçu 18 demandes d'abandon de créance pour un montant de 909,77 €.

	<b>VP.109 - Montant des abandons de créances et versement à un fond de solidarité</b>	<b>Nombre de demandes reçues</b>
ARTANNES, SACHE, PONT-DE-RUAN, THILOUZE	57,75 €	1
AZAY-LE-RIDEAU	105,00 €	2
ESVRES, TRUYES	80,06 €	3
MONTS, MONTBAZON, VEIGNE	352,91 €	9
SORIGNY, SAINT-BRANCHS	134,99 €	1
VALLERES, LIGNIERES, LA CHAPELLE-AUX-NAUX, CHEILLE	179,06 €	2
STE CATHERINE DE FIERBOIS	- €	0
VILLEPERDUE	- €	0
VILLAINES-LES-ROCHERS	- €	0
<b>TOTAL</b>	<b>909,77 €</b>	<b>18</b>

### 4.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

En 2024, Touraine Vallée de l'Indre n'a pas mené d'opérations de coopération décentralisée.